

FÉVRIER 2022



L'ECHO DE BLOU

N°19



SOMMAIRE

Le mot des Maires	p.3
Info Mairie - État Civil	p.4
Église Notre Dame de Blou	p.5
Nos aînés à l'honneur	p.6-7
Conseil Municipal des Jeunes	p.8-9
Commission Communication et commerce	p.10-11
Commission jeunesse et culture	
Communication	p.12
Commission Cadre de vie	p.13-15
Informations et Vie Quotidienne	
- Horaires de La Poste / Le bois de Blou	p.16
- Recensement Militaire Obligatoire	p.17
- La fibre - Adressage	p.18
- Infos diverses	p.19
- Broyage des berges du réseau Val d'Authion	p.20
- Modes d'accueil des moins de 3 ans	p.21
- École Simone Veil	p.22
La Vie Associative	
- Liste des associations	p.23
- APEUP	p.24
- Mot des anciens combattants / Comité des fêtes	p.25
- Loisirs et culture / Le Club des Amis de la Butte	
/ Blou'z Comédie	p.26
- La Bibliothèque	p.27
- Est Anjou Football Club	p.28
- Cercle de l'Espérance	p.29
- Les saisons	p.30
- Mots croisés	p.31

ACCUEIL DES NOUVEAUX BLOSIENS

Vous avez décidé de vous installer à Blou, nous vous remercions et vous souhaitons la Bienvenue.

N'hésitez pas à vous présenter en Mairie et ainsi prendre quelques renseignements utiles à votre arrivée sur notre Commune.

Les Maires



Chers Bloisiennes et Bloisiens,

C'est avec plaisir que le conseil municipal et moi-même vous présentons notre 2^{ème} bulletin municipal. Ce bulletin a été réalisé par la commission communication avec l'aide de nos 2 secrétaires, Nancy et Pascale. L'objectif de ce bulletin est de vous présenter les actions, activités qui ont été menées dans l'année par le conseil municipal, et les associations.

La pandémie de covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen ; Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Néanmoins, et vous pourrez en juger dans les pages de ce bulletin, l'équipe municipale a pu se mettre au travail. Nos prochains objectifs sont de :

- Diminuer la facture énergétique
- Créer une aire de jeux pour enfants, prévu dans les mois à venir
- Redonner vie à notre ancien commerce
- Installer la fibre
- Mettre en œuvre l'adressage...

Nous sommes aux portes d'une nouvelle année, je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et vos proches.

Je tiens à adresser également mes vœux aux associations qui sont si importantes pour le lien social et le vivre-ensemble. Je souhaite qu'elles puissent vite exercer librement leur activité. Le conseil municipal sera à leur côté.

Enfin, je souhaite la bienvenue et une bonne installation à tous nos nouveaux habitants, nombreux en 2021.

Jean Philippe Retif
Le Maire



Chers Bloisiennes et Bloisiens,

La Commission du CMJ a vu le jour en 2021 et je suis fière d'avoir porté au mieux cette première écharpe accompagnée de mes copines et copains.

Nous avons effectué au cours de l'année : fabrication des cabanes à insectes, participation aux commémorations, organisation avec l'aide de la commission animation le Téléthon et d'autres projets qui sont à venir...

Avec toujours pleins d'idées dans nos petites têtes nous voulons continuer à dynamiser la jeunesse de notre village, nous vous donnons rendez-vous en 2022 et nous encourageons les autres enfants à venir nous y rejoindre car c'est une expérience : Enrichissante, Amusante et Sociable.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022. Prenez soins de Vous !

GALAUP Camille et les Membres du CMJ

INFORMATION MAIRIE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30

Le Mercredi de 13h30 à 16h30

Le 2^{ème} Samedi du mois de 9h à 12h

mairie-blou@wanadoo.fr • 02 41 52 14 09

En dehors de ces horaires et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de venir, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02 41 52 14 09 ou par mail: mairie-blou@wanadoo.fr
Il est également possible de rencontrer le Maire ou un autre élu le samedi matin sur rendez-vous.

Site Internet : www.mairie-blou.fr

Page Facebook : Mairie de Blou

Vous pouvez vous abonner à la page pour suivre les informations de la Commune.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la Commune et affichés sous le porche « Place de la Mairie »

ÉTAT CIVIL

de Janvier à Décembre 2021



14 NAISSANCES



1 MARIAGE



3 PACS



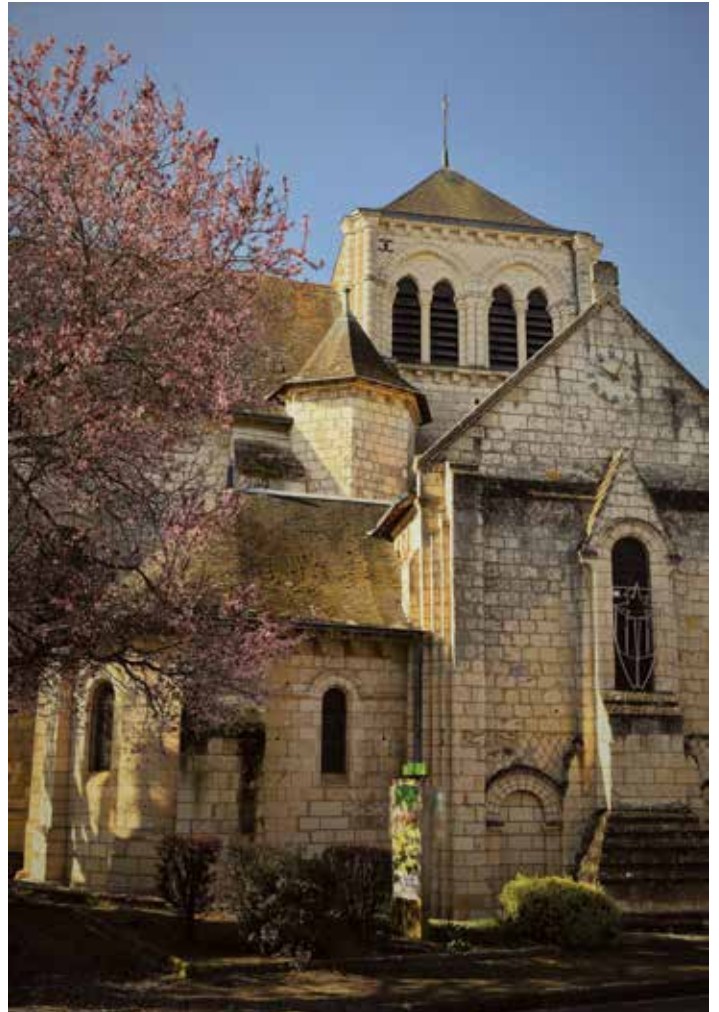
6 DÉCÈS

ÉGLISE NOTRE DAME DE BLOU

L'ÉGLISE NOTRE DAME RESTAURÉE en 1864 par Joly-Leterme, classée monument historique, habilement restaurée à nouveau en 1926 1928. C'est un édifice roman, l'un des plus intéressants du département.

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE présente une nef unique de deux travées, de la fin du XII^e siècle, avec ogives à clefs sculptées, doubleaux et formerets, retombant sur des colonnes engagées avec chapiteaux décorés. Dans la première travée, le mur gauche présente les restes d'une porte romane murée. Dans le mur droit un arc brisé donne accès à la chapelle des fonts (XV^e siècle), couverte d'une voûte à huit branches. La croisée du transept, plus étroite que la nef, repose sur de gros doubleaux à double ressaut, retombant sur des piliers avec chapiteaux historisés ou à feuilles d'acanthé. Elle est couverte d'une coupole sur pendentifs, ornée de branches d'ogive. Chacun des bras du transept comporte trois courtes travées, voûtées en berceau brisé. Les doubleaux retombent sur les colonnes engagées à chapiteaux sculptés. Le bras gauche du transept est éclairé par une baie romane. Dans la travée médiane s'ouvre une chapelle, fermée par une grille. Cette importante chapelle est voûtée en berceau, et se termine par une absidiole en cul-de-jour, percée d'une baie encadrée de colonnettes sculptées. On remarque une jolie niche pour les burettes (XV^e siècle). La chapelle ouvre sur le chœur par une voûte surbaissée. Le bras droit du transept est éclairé par une baie refaite au XV^e siècle. Il possède aussi une chapelle, moins importante, ouvrant sur le chœur. Le chœur est sensiblement plus élevé que la nef, et dévié vers la gauche. Il s'ouvre par un arc à double retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux sculptés. Il se compose de deux travées, séparées par un doubleau retombant sur des colonnettes (celles de gauche ont été coupées quand on a ouvert l'arc subaissé faisant communiquer avec le chœur, la chapelle ouvrant sur le bras gauche du transept). La première travée du chœur est décorée, à droite et à gauche, d'une triple arcade en plein cintre à chapiteaux sculptés, la seconde est éclairée par une baie entourée d'élégantes colonnettes. L'abside s'ouvre par un arc brisé à triple ressaut, retombant sur des piliers flanqués de colonnettes, avec des chapiteaux sculptés. L'abside, voûtée en cul-de-four, est éclairée par trois baies encadrées de colonnettes. A droite de l'abside, sacraire ou cavitité à trois baies, dont deux sont bouchées. L'ensemble est du milieu de XII^e siècle.

L'EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE présente une façade occidentale, pignon encadré d'épais contreforts, avec portail et baie. Une corniche à modillons surmonte les murs latéraux. Une porte romane (bouchée) sur le mur



N. de la nef. Les bras du transept sont ornés d'arcades aveugles à billettes. Au bras gauche, portail décoré de dents de scie. Au bras droit, fenêtre gothique (XV^e siècle) Le clocher s'élève au-dessus de la croisée. Les angles sont garnis de colonnettes. Sur chaque face s'ouvre deux baies géminées d'un dessin élégant. Le clocher se termine en pyramide. Les baies de l'abside sont entourées d'arcatures. La sacristie adjacente est du XVI^e siècle. La custode de l'Eglise de Blou a été signalée pour la 1^{ère} fois, semble-t-il par M. Chanoine Verdier. C'est une colonne surmontée d'une large feuille d'acanthé recourbée en crosse, au bout de laquelle prend une cordelette qui soutient une petite coupole ou dais, sous laquelle était autrefois une pyxide en forme de boîte ou de colombe. La colonne est adressée au tabernacle moderne. Elle a 2,30 m de haut, 0.20 m de diamètre. L'appareil est en bois brun orné d'une branche de vigne est relief ; le sommet est couronné d'un chapiteau. La feuille d'acanthé recourbée est de bonne facture, le baldaquin ressemble à une coupole byzantine. La base inférieure, dentelée à 0,50 m de diamètre. La colombe a disparu. L'œuvre, qui date du XVII^e siècle, provient de l'abbaye du Louroux. Elle fut donnée à l'Eglise de Blou après la ruine de l'Eglise abbatiale en 1820.

NOS AÎNÉS À L'HONNEUR

Anniversaires des plus de 90 ans



Mme Georgette GOTSCHI
94 ans



M. et Mme René et Solange FRAUDEAU
96 ans et 95 ans



M. et Mme Serge et Eliane VIRFOLET
91 ans



Mme Jeannine GIRARD
97 ans



Mme Eliane MARCHAND
90 ans



Mme Thérèse CAILLEAU
91 ans



Mme Rolande GUION

98 ans



M. Maurice RAIMBAULT

90 ans

LA MUNICIPALITÉ DE BLOU ET LA DÉPUTÉE FÊTENT LES 100 ANS DE MADAME LAIR

C'est toujours un moment privilégié rare dans les communes, de fêter les 100 ans d'une personne. La municipalité, représentée par son maire Jean-Philippe RETIF, accompagné de 4 conseillers, se sont rendus le samedi 11 décembre au domicile de Madame LAIR.

En effet, c'est le 9 décembre 1921 que d'une famille angevine, Paule, a vu le jour au Fuilet. Elle a passé sa jeunesse à Angers et fait des études en Angleterre. A la libération d'Angers, en août 1944, elle rencontre Antoine LAIR, militaire, ancien cadet de Saumur, qu'elle épouse le 25 juillet 1945. Elle le suivra de garnison en garnison, hormis les périodes de guerre en Algérie. De leur union naîtront 6 filles et un fils.

Le Lt colonel LAIR terminera sa carrière, écuyer au Cadre noir de Saumur en 1972. Ils décident alors de rejoindre la maison familiale du « Perray » à Blou.

3 de leurs filles se marieront en 1969, 1970 et 1992 à la mairie et dans la belle église de Blou.

Au décès de son époux en 1998, elle reste dans cette maison, s'occupant à des travaux de jardinage et poursuivant des activités culturelles et caritatives à Saumur, participant aussi à la vie associative de Blou, en pratiquant le Do-Inn. Toujours alerte, elle conduit sa voiture jusqu'à l'âge de 99 ans, signe de sa grande forme. Aujourd'hui, entourée de sa famille agrandie de 15 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants et 2 arrière-



M. Paule LAIR

100 ans

-arrières-petits-enfants, elle n'a pas quitté sa maison. Lors de son anniversaire, Madame LAIR a eu la surprise d'accueillir Madame Anne-Laure BLIN, députée de la circonscription, accompagnant la délégation de la mairie de Blou. De multiples cadeaux, dont un bouquet de cent roses, lui ont été offerts, avant de porter un toast et de prolonger ces moments dans une joyeuse ambiance.

La centenaire a exprimé toute sa gratitude et son émotion par de vifs remerciements pour dire combien elle a été sensible à tous ces hommages.



ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Comment ça fonctionne ?

Le groupe des jeunes sera élu pour une année et se réunira une fois par trimestre afin de travailler sur des projets proposés par et pour les jeunes.

Les membres du Conseil seront accompagnés par les membres de la commission jeunesse de Blou.

Pour en faire partie, il faut :

- > Habiter à Blou
- > Être en classe de CM1 - CM2 ou au Collège (6^{ème} à la 4^{ème})
- > Déposer sa candidature à la Mairie ou par mail à : contact@mairie-blou.fr
- > Avoir une autorisation parentale

FIN DU 1^{ER} MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La commune de Blou a vu naître son premier Conseil Municipal des Jeunes en 2021.

Il est composé de 8 jeunes âgés de 10 ans et 15 ans.

- * Le maire Camille * 1^{er} adjoint Léonie, * 2^{ème} adjoint Maëlou,
- * les conseillers, Clarisse, Nolan, Nolwenn, Louise et Andy.

Les jeunes se sont retrouvés pour **3 CONSEILS MUNICIPAUX** et à plusieurs réunions afin de préparer les actions qu'ils voulaient mener pour la commune. À la fin du premier Conseil Municipal, nous avons rendu une petite visite aux bénévoles de la bibliothèque.

- Le CMJ a commencé ses actions par le **NETTOYAGE DE LA COMMUNE EN MARS 2021**. Action qui a été un réel succès par le nombre de participant, mais également par le nombre de déchets ramassés dans l'après-midi (312 kgs).

- En mai, l'équipe du CMJ était présente pour la **COMMÉMORATION DU 8 MAI**. Au vu de la crise sanitaire, cette célébration s'était faite à huis clos. Les jeunes avaient pris leurs rôles avec beaucoup de sérieux et de respect.

- Lors de leur **PREMIER CONSEIL MUNICIPAL**, les jeunes avaient choisi les projets qu'ils souhaitent accomplir pendant leur mandat. La fabrication d'Hôtel à Insectes

était sortie vainqueur de toutes les propositions. Ils se sont donc réunis deux fois pour les ateliers de construction accompagnés de plusieurs parents. Ces deux matinées ont été des moments très conviviaux (petit déjeuner) et riches en apprentissage et conversation. Vous pouvez donc maintenant voir dans votre commune deux Hôtels à Insectes, un devant la Mairie et le second à l'entrée du lotissement de la Clé des Champs. Les jeunes se sont débrouillés afin de récupérer les matériaux nécessaires à ces constructions. Une grande réussite d'un point de vue humain, car ce n'est pas toujours facile d'écouter les idées des autres quand on est un groupe de 8 jeunes. Félicitations à eux pour leur savoir-vivre, pour

leur complicité et leur bonne humeur.

- Ils ont également participé à la réflexion d'un jeu qui sera installé dans la **PROCHAINE AIRE DE JEUX**. Ils ont émis leurs idées, peser le pour et le contre, écouter les différents avis et se sont mis d'accord pour un street workout. Leur choix a été validé par la commission jeunesse du Conseil Municipal.

- **LE 11 NOVEMBRE**, les jeunes se sont également déplacés pour la commémoration. Cette fois-ci, un plus grand nombre de participants était avec eux. En effet, certains enfants de l'école étaient présents avec les maitresses et les parents. Un pot de l'amitié a pu être servi.

• Pour le **TÉLÉTHON**, l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes a été très investi. En effet, avec l'aide de la commission jeunesse, le CMJ a organisé une chasse aux trésors avec 8 parcours différents dans le centre bourg de la commune. Les jeunes ont également, en partenariat avec la bibliothèque proposé la lecture d'un conte. Et dans la salle des Amis de la Butte, le CMJ avait installé différents jeux de société pour tout âge afin de passer un après-midi bien au chaud à jouer. Malgré le peu de participation, ils ont passé un moment très agréable. La veille, certains d'entre eux avaient fait des équipes pour jouer à la Boule de Fort.

Le mandat se terminant, un petit tour de table a été fait pour savoir qui souhaitait poursuivre l'aventure. Le bilan est très positif. Léonie, Nolwenn et Maëlou, nous quittent pour différentes raisons (âge, brevet et moins de temps pour s'investir). Nous avons bien entendu d'autres candidatures pour l'année 2022, mais nous savons déjà que le Conseil Municipal des Jeunes va pouvoir perdurer.

La Commission Jeunesse, composée de Sabrina Cureau, Danielle Yvon, Stéphanie Mourin, Mélanie Abgrall et Stéphanie Saint-Jean a été ravie de passer cette année avec le CMJ. Des moments partagés en toute convivialité. Comme si on était à la maison avec nos enfants, sauf qu'on en avait huit.

Une équipe de jeunes dynamique, motivée, soudée malgré la différence d'âge. Nous vous remercions du temps passé avec vous.



Nettoyage de la Commune le 20 mars 2021



La chasse au trésor lors du Téléthon

COMMISSION COMMUNICATION ET COMMERCE

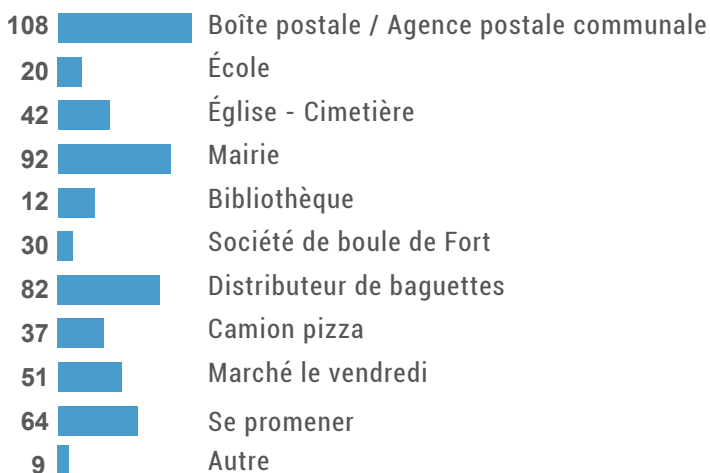
RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU VILLAGE DE BLOU

Suite à l'enquête que vous avez reçue dans vos boîtes aux lettres au mois de juin, voici ce qui en ressort.

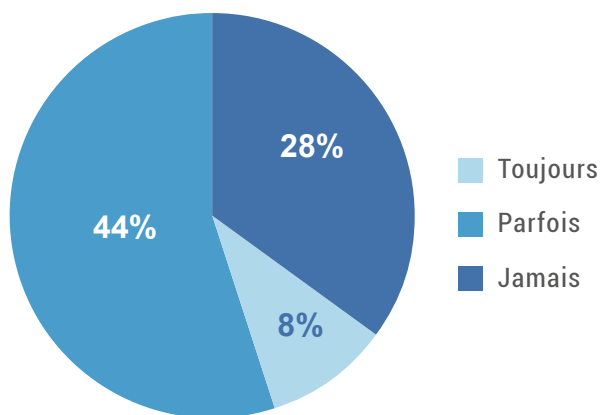
Vous avez été 135 foyers à répondre à ce questionnaire pour un envoi de 435 enquêtes.

La parité entre le bourg et la campagne est bien présente car selon vos réponses vous êtes **66 foyers habitant le bourg** et **66 foyers habitant la campagne**. Les trois autres familles n'avaient pas précisé leur localité.

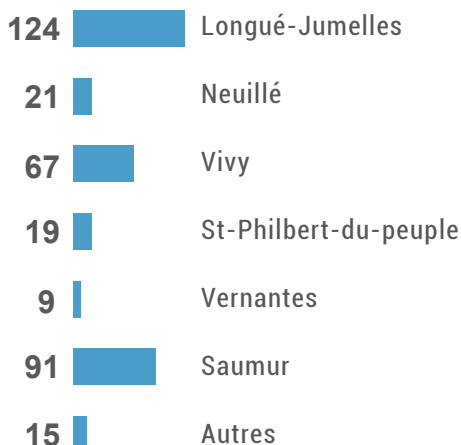
RAISONS DE VOS DÉPLACEMENTS AU CŒUR DU VILLAGE



VOTRE FRÉQUENTATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES



COMMUNES FRÉQUENTÉES POUR LES COMMERCES ET SERVICES



QUELS COMMERCE OU SERVICES STRATÉGIQUES POUR LA COMMUNE DE BLOU ?



113
Boulangerie
pâtisserie



86
Bar
Restauration



60
Tabac
Presse



10
Retouche
confection



20
Coiffeur



4
Esthéticienne



3
Manucure



61
Boutique de
produits locaux



1
Événement
thématique

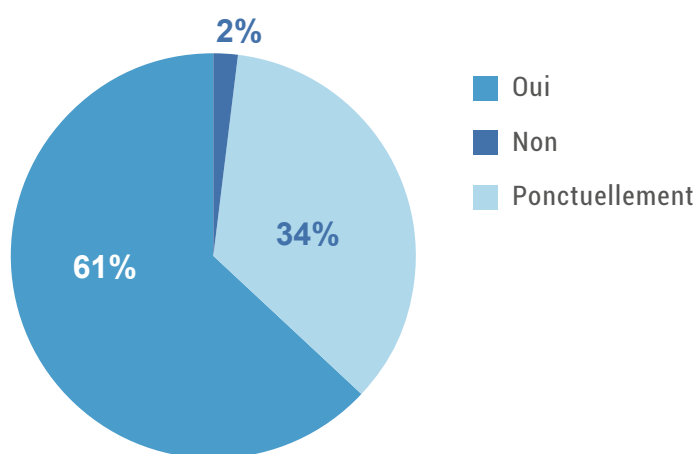


54
Relais colis

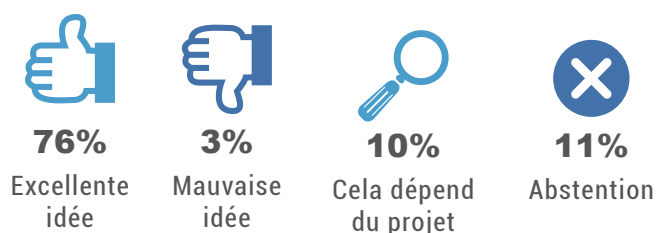
8
Autre

Nous avons eu comme proposition, un réparateur en électroménager, un commerce semblable au C'Pratic de Vivry, un camion de fouées et hamburger, un restaurant ouvrier bonne table, un drive fermier.

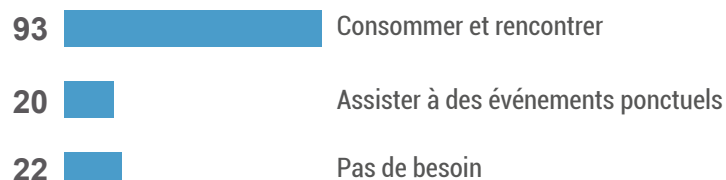
SI, UN COMMERCE OU SERVICE OCCUPAIT L'IMMEUBLE SITUÉ 12, RUE DU COMMERCE À BLOU, SERIEZ-VOUS PRÊT À ACHETER PRIORITAIREMENT CHEZ CE COMMERÇANT OU PRESTATAIRE PLUTÔT QUE DANS UNE AUTRE COMMUNE ?



VOS OPINIONS À PROPOS D'UN PROJET MULTISERVICES SUR LA COMMUNE



MOTIFS DE FRÉQUENTATIONS DU MULTISERVICES

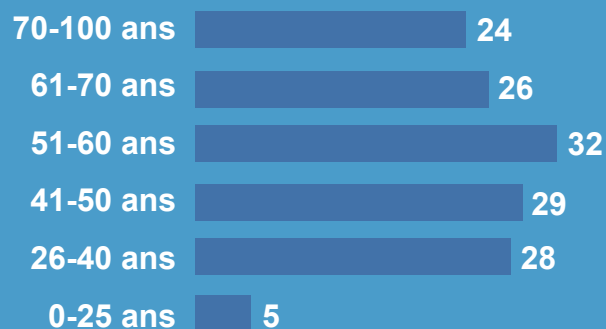


Certaines familles seraient prêtes à fréquenter le Multiservices, en fonction des services et des prix.

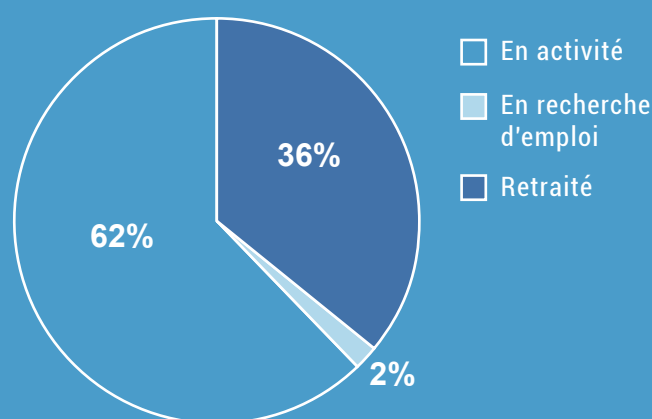
NOUS AVONS BIEN PRIS EN NOTE VOS AUTRES REMARQUES. Pour certains d'entre vous, vous pourrez lire dans l'Écho de Blou que certains projets que vous demandez sont en cours de réalisation. Pour les autres demandes, nous allons les étudier et voir ce que nous pouvons faire. Nous vous remercions du temps que vous avez consacré afin de répondre au questionnaire. Cela nous aura été d'une grande aide.

QUI ÊTES-VOUS ?

NOMBRE DE PERSONNES PAR TRANCHES D'ÂGES



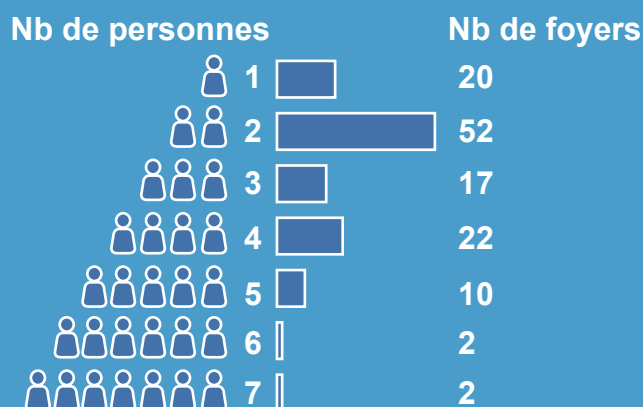
SITUATION PROFESSIONNELLE



COMMUNES DANS LESQUELLES TRAVAILLENT LES BLOISIENS AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE.

Allonnes, Angers, Avoine, Baugé, Beaufort-en-Vallée, Blou, Chacé, Chinon, Distré, Doué-en-Anjou, Fontevraud, Le Lude, Longué, Lué-en-Baugeois, Mazé, Montreuil-Bellay, Neuillé, Noyant, Saumur, St-Clément-des-Levées, St-Mathurin, St-Philbert-du -Peuple et Vivy.

NOMBRE DE PERSONNES PAR FOYER



sans réponse : 10

COMMISSION JEUNESSE ET CULTURE



AIRE DE JEUX

Tant attendu par un grand nombre de blosiens, la municipalité a le plaisir de vous annoncer l'implantation d'une aire de jeu dans notre commune.

Parents, grands-parents pourront emmener leurs chers bambins dès le printemps prochain sur ce nouvel espace de jeux.

Celle-ci sera située à côté du parking, qui se trouve près de l'école Simone Veil, chemin du Boulevard. L'aire de jeux sera composée de plusieurs espaces, qui seront adaptés à chaque tranche d'âge.

L'espace petit de 2 à 10 ans

Il sera composé de 4 jeux. Une structure avec toboggan, un ressort individuel pour les tous petits, un quadruple ressort et un tape cul.

Une grande balançoire sera installée pour le plaisir de tous.

Et pour les plus grands, la municipalité avec l'aide du CMJ à opter pour un street Workout.

Des tables de pique-nique et des bancs s'ajouteront à cette aire afin de rendre cet endroit convivial.

Cet espace sera complété avec 2 jeux de boules.

Cette aire de jeux est subventionnée, c'est pour cela que nous n'avons pas pu faire évoluer le projet plus rapidement. En espérant, que vous pourrez passer des moments agréables avec vos enfants...



COMMISSION COMMUNICATION



FACEBOOK

Comme vous avez pu le constater une page facebook de la mairie est en place. Vous pouvez inviter vos connaissances à devenir amis avec cette page.

Les informations importantes concernant la vie de la commune, les écoles, des associations sont transmises via cette page. Vous pouvez également, nous laisser des messages sur le messenger de cette dernière. Une réponse vous sera apportée.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

est également en cours de construction et il sera opérationnel en février 2022.

Il sera facile d'utilisation et vous pourrez trouver beaucoup d'informations utiles. Vous pourrez le consulter via un ordinateur, une tablette ou votre téléphone portable.

VOTRE COMMUNE S'EMBELLIT, SE RENOUVELLE

À l'automne 2020, nous avons requalifié certaines surfaces qui étaient énergivores en entretien et surtout apportaient peu de plus-values en matière de gestion. Car depuis 2017 et l'arrêt des produits phytosanitaires sur le domaine public, puis extension aux cimetières au 1^{er} juillet 2022, les tâches d'entretien des agents dans « la gestion de l'herbe » ont lourdement impacté leur quotidien. Mais, malheureusement, nous oublions vite que ces zones appartiennent à tous et que nous devons changer notre regard et nous habituer à la prolifération de certaines plantes, considérées par certains, comme mauvaises herbes. Nous pensons que ce sont plus des plantes indésirables (végétations spontanées) suivant le milieu/endroit où l'on se trouve au moment où elles sont observées. Quoi de plus beau de voir un papillon, abeilles, syrphes et autres petits insectes nécessaires à la biodiversité, déambuler de plante en plante pour en savourer leur nectar et les polliniser.

QUELLES GESTION ET ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES EN 2021 ?

La projection sur la définition du mode d'entretien que nous souhaitions avoir, a permis de requalifier ces surfaces et d'apporter de la couleur au printemps et en été lorsque que vous vous promeniez.

1 Achat d'un camion benne.

2 Aménagement de l'entrée du bourg route de Saint Philbert du Peuple.

Arasement de l'accotement pour effectuer un semis de mélange fleuris pieds de murs pollinisateurs. Un fleurissement sur 4 mois pour une fauche après la fin de floraison dans l'année contre 3 à 4 interventions annuelles les autres années.

3 Chemin rose « liaison » entre chemin des enfants de l'an 2000, la cité des Châtaigniers et la mairie.

Arrachage des souches des arbustes restées en place pour ameubler le terrain et y semer un mélange fleuri. Une intervention contre 3 à 4 années précédentes.



4 Mélange de bulbes de narcisses plantés par les enfants de l'école avec les agents (une fauche tardive fin juin).



5 Fleurissement de printemps avec des bulbes et bisannuelles (un fleurissement nouveau et très apprécié).



6 Massifs de vivaces chemin du Boulevard avec paillage pour y diminuer l'entretien.
(Arrosage, arrachage d'adventices et embellir la zone).

7 Aménagement route de Longué
(mise en place d'un parterre d'hortensias avec agapanthes recouvert d'un paillage).

8 Massifs de fleurs annuelles devant la mairie
(fleurissement qui apporte une diversité devant la mairie).

9 Autres fleurissements annuels : salle des fêtes.

Mise en place de paillage sur tous les massifs pour diminuer l'entretien (arrachage d'adventices).

Place de l'Ormeau des décors « événementiels »
ont pris place, la plage pour les vacances - La table d'école pour la rentrée - Halloween à la Toussaint - Un décor de Noël revisité pour 2021 (photos ci-dessous) avec le concours de l'école et des enseignantes.



Une réflexion était menée sur l'entretien des voies communales, chemins et routes

(Broyages des accotements et fauchages des fossés/talus par les services techniques). Après études comparatives, le conseil a décidé de faire faire ces prestations par une entreprise extérieure ce qui permettra aux agents de récupérer du temps de travail pour accomplir les tâches d'entretien sur l'ensemble du domaine public.

Septembre 2021, mise en place d'essais de végétalisation dans le cimetière

La commune s'est engagée pour 2021 à n'utiliser aucun produit phytosanitaire dans le cimetière dans la perspective de l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 qui en interdit l'usage. Les interventions ont été multipliées mais ont su y être efficaces tout en multipliant les essais de divers matériels (motobineuse avec lame, houe de désherbage, binette, râteau). Ces outils ont été aussi largement utilisés sur d'autres surfaces perméables.

Nous avons mis en place, pour essai sur une surface de 300 m² environ, un mélange de graminées spécifiques pour végétaliser les surfaces sablées, ainsi qu'un mélange pied de murs sur les murs d'enceinte. Un espace cueillette « autorisée » à l'entrée du cimetière (gauche) a été semé et chacun pourra y cueillir des fleurs (merci de respecter cet espace qui est pour tous).

Enfin une signalétique va être mise en place pour expliquer les démarches.

QUELS PROJETS POUR 2022 ?

- Embauche d'un agent polyvalent pour suppléer le départ à la retraite à compter du 1^{er} mars 2022.

- Requalification du talus entrée de Neuillé avec plantation d'arbustes.

- Place de l'Ormeau : plantation d'un ormeau.

- Plantation de rosiers lianes aux pieds des arbres de la cité « clé des champs ».

- Après le semis de gazon sur la grande platebande à côté du parking, mise en place d'un massif d'arbustes pour agrémenter le futur espace de jeux, ainsi que 3 arbres pour ombres.

- Implantation de l'aire de jeux avec 2 terrains de pétanque.

- Mise en place de tables de pique-nique, bancs et poubelles en matériaux recyclés issus de la valorisation des plastiques (bouchons, bouteilles).

- Épandage et rebouchage des trous dans les divers chemins de la commune.

- Mise en place de l'arrosage au terrain de football.

- Achat de panneaux de signalisations diverses pour toutes les voies, chemins.

- Peinture routière (centre bourg, stop de voiries sur les voiries communales).

- Des travaux de réfections sur la place (croisement route de Mondésir et Vernantes) trottoirs, bitumes et place de parking (travaux réalisés par entreprise).

- Parking de la salle des fêtes avec requalification du trottoir et de l'accès à la salle des fêtes (travaux réalisés par entreprise).



INFOS BRÈVES

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX CHANGEMENTS APPORTÉS SUR LA COMMUNE ?

Depuis peu de temps, vous pouvez apporter votre contribution, vos idées, des projets. Vous êtes les bienvenus. Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie et nous vous solliciterons pour nous accompagner lors de nos réunions de commissions.

INFOS ET VIE QUOTIDIENNE



L'agence Postale est ouverte au public :
Les Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9H45 à 12H30
Le Samedi de 9H45 à 11H45.
Tél. : 02 41 52 14 00

LOCATION SALLE DES FÊTES

TARIFS SALLE DES FÊTES

Tarifs au 01/01/2019

DURÉE DE LA LOCATION	HABITANTS DE BLOU		PERSONNES EXTÉRIEURES	
	HIVER Du 15/10 au 15/04	ÉTÉ Du 16/04 au 14/10	HIVER Du 15/10 au 15/04	ÉTÉ Du 16/04 au 14/10
1 Journée	120 €	105 €	210 €	180 €
1 Week-end	175 €	155 €	260 €	230 €
CAUTION 700 €				

LES BOIS DE LA COMMUNE DE BLOU

Nous avons sur le territoire de la Commune de BLOU 270 ha de bois et forêt. La presque totalité appartiennent à des propriétaires privés. À ce titre, **L'ACCÈS EN FORÊT EST TOTALEMENT INTERDIT À TOUTE PERSONNE NON AUTORISÉE.**

Chacun est tenu de circuler sur les chemins ruraux et communaux, les chemins privés sont interdits d'accès sans autorisation.

Depuis un certain temps, il est constaté le non-respect de la propriété privée, certains n'hésitent pas à pénétrer sur les parcelles des propriétaires privés en effectuant des coupes de bois, des constructions dans les arbres ou autres méfaits. Nous recevons en Mairie de plus en plus de signalements et les propriétaires sont invités à déposer plainte en Gendarmerie.



Il existe un réel danger dans certain secteur de la forêt de BLOU qui se situe sur un sol instable en raison de présence de caves profondes en sous-sol. Les éboulements sont fréquents d'où le danger.

D'autre part, en période estivale la forêt est fragile, un incendie peut vite se déclarer.

Par conséquent, il est demandé à chacun de prendre ses responsabilités en veillant à rester sur le domaine public (chemins et voies communales) et de ne pas quitter les sentiers balisés lorsque vous allez en forêt. Nous demandons également aux parents de ne pas laisser les enfants aller seuls en forêt et leur rappeler qu'il est interdit d'y pénétrer.

L'ensemble des propriétaires privés et la Commune vous remercient de veiller à respecter ces mesures.

LOCATION DE TABLES ET DE BANCS



En fonction du stock disponible

- 2 € la table (220cm x 70cm)
- 1 € le banc
- Chèque de caution de 500 €

• Renseignements : 02 41 52 14 09



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État. L'attestation des services accomplis est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

La journée défense et citoyenneté permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement militaire (ou recensement citoyen) entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire.

Le recensement est **OBLIGATOIRE** pour les filles et les garçons dès 16 ans. Ils doivent s'inscrire en mairie, munis :

- > d'une pièce d'identité,
- > d'un justificatif de domicile
- > du livret de famille.

Filles et Garçons nés en	Doivent se faire recenser avant le
Janvier, Février, Mars	31 Mars
Avril, Mai, Juin	30 Juin
Juillet, Août, Septembre	30 Septembre
Octobre, Novembre, Décembre	31 Décembre

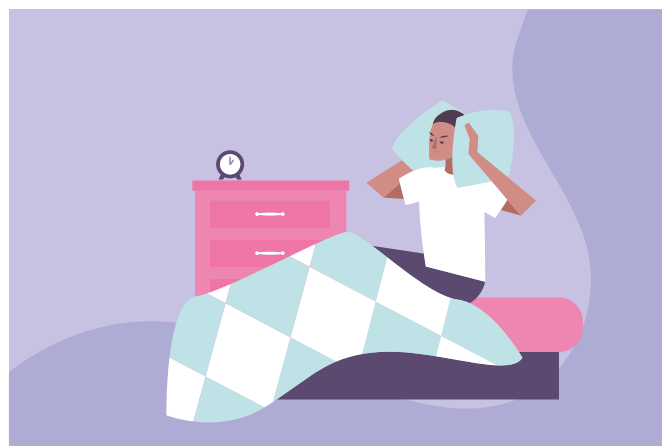
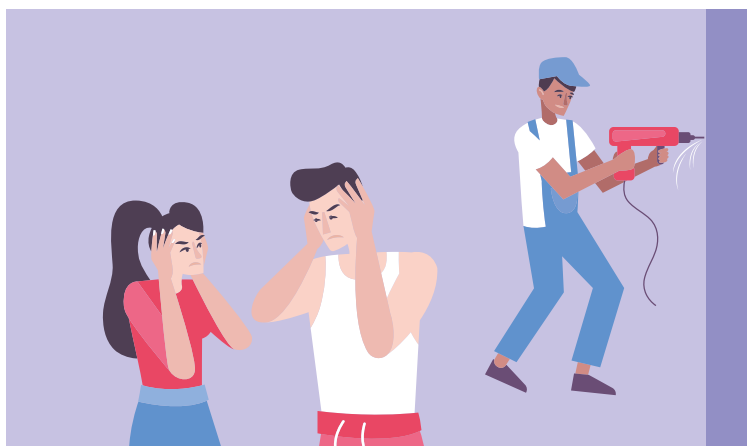
LE BRUIT

L'arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 réglemente les bruits de voisinage :

les travaux de bricolage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ... **sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (abolements intempestifs gênants).

L'emploi des appareils sonores utilisés pour effrayer les oiseaux doit être strictement limité aux quelques jours ou la sauvegarde des semis ou des récoltes le justifie et implantés à plus de 250 m des habitations ou à 500 m pour des canons à gaz détonnant. Ils ne doivent pas être utilisés la nuit.



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EST LANCÉ

Anjou Fibre, filiale de TDF continue de déployer pour le Syndicat Mixte Ouvert Anjou Numérique la fibre optique sur l'Anjou.

L'objectif fixé à Anjou Fibre est ambitieux, tout est à construire ! Il s'agit de raccorder chaque rue, chaque foyer, chaque entreprise à la fibre optique. Ce chantier est tout naturellement étalé dans le temps, il se poursuivra en 2022.

Les travaux de câblage avancent aussi bien en agglomération qu'en campagne et l'avancement de ces opérations est visible sur les plans du site www.anjoufibre.fr

Le réseau Anjou Fibre se déploie sur le domaine public via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible.

Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet de votre choix.

Dès maintenant, le site www.anjoufibre.fr permet d'apprécier si chacune de nos habitations est éligible à l'installation de la fibre optique et dans ce cas informe sur les possibilités d'abonnement puisque quelques opérateurs se sont déjà positionnés pour des offres.

Afin de ne pas ralentir le déploiement de ces réseaux câblés notamment en campagne, il est nécessaire que les propriétaires ou locataires des parcelles agricoles bordées par des lignes téléphoniques puissent réaliser les travaux d'égagement au plus vite, sans quoi les entreprises chargées de la pose de la fibre ne pourraient intervenir et priveraient ainsi certaines habitations de leur possibilité de raccordement.



LE PROJET D'ADRESSAGE



Le projet d'adressage a été lancé par la Municipalité en 2021. Un groupe de travail a été créé en collaboration avec les services de La Poste suite à la signature d'une convention de service d'Aide à la Dénomination et Numérotation des voies. Ce travail a pour objectif d'attribuer une adresse précise à chaque

habitation de la Commune. Il est essentiellement dirigé sur les voies en campagne puisqu'en agglomération les voies sont déjà nommées et les habitations numérotées (mis à part quelques exceptions).

L'opération d'adressage est aussi utile au quotidien pour maintenir et améliorer :

- **les services de livraison** : assurer la bonne distribution du courrier et des colis.
- **les secours** : permettre l'accès aux soins et faciliter l'intervention rapide des secours.

- **le développement des services à la personne.**

- **la mise à jour des données GPS.**

Un bon adressage est indispensable pour déployer et commercialiser la fibre.

Une réunion publique avec les services de la Poste sera organisée dès que les travaux d'adressage seront validés par le Conseil Municipal.

COLLECTE DE SANG



COLLECTES de SANG 2022

Le Vendredi 11 Février de 16h30 à 19h30

Le Vendredi 29 Avril de 10h à 13h à la Salle de Paul Biet

Le Vendredi 8 Juillet de 16h30 à 19h30

Le Vendredi 9 Septembre de 16h30 à 19h30

Le Vendredi 9 Décembre de 16h30 à 19h30

Point de collecte : « Le Cube » Salle Emile Joulain à LONGUE-JUMELLES

KYRIELLE COLLECTE DE DÉCHETS MÉNAGERS



LES NOUVEAUX HORAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2022.

> Déchèterie de Longué-Jumelles

Zone Industrielle la Métairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

> Déchèterie de Vernantes

La Maladrie

Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

UDAF



L'U.D.A.F 49 (Union Départementale des Associations Familiales) vous accueillent dans son service de médiation familiale sur Angers, Segré, Baugé et Saumur, si vous vivez des conflits familiaux.

En particulier pour :

- > Les parents en situation de rupture, de séparation ou de divorce.
- > Les fratries en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie ou en situation de handicap.
- > Les jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille.
- > Les parents en conflits et rupture de liens avec des adolescents.
- > Les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants.

Fondée sur l'engagement volontaire des personnes, la médiation familiale vous permet de prendre ensemble des décisions, grâce à la reconnaissance des besoins de chacun et l'impartialité du médiateur.

Vous pouvez prendre rendez-vous

au 02 41 36 54 08, par mail : mediation.familiale@udaf49.fr

Plus d'informations : www.udaf49.fr/mediation-familiale-angers

LES PROCURATIONS



CE QUI CHANGE À COMPTER DE JANVIER 2022

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.

Cette nouvelle faculté, offerte à n'importe quel électeur, est l'occasion de simplifier les modalités de gestion des procurations par les communes et d'offrir de nouveaux services aux électeurs.

Conseillère Familiale et Conjugale



MME CHARLES

13, Chemin du Boulevard
49160 BLOU

Tél : 06 24 76 48 72

Consultation sur RDV
en cabinet et à domicile

BROYAGE DES BERGES

du réseau de cours d'eau et fossés du val d'Authion



UNE MISSION

Une des missions du S.M.B.A.A est d'**assurer le bon écoulement des cours d'eau et fossés**. Pour cela, un **broyage est effectué sur les berges des fossés et cours d'eau** pour limiter la formation d'embâcles. Cet entretien est effectué par 2 engins équipés d'un bras de broyage. Cet entretien se déroule du 1^{er} août au 31 mars. L'interdiction de broyer toute l'année est relativement récente. Il s'agit d'une mesure de protection de la biodiversité imposée par l'arrêté préfectoral DIDD BPEF-2021 n°154.



UNE PROBLÉMATIQUE

Lors de la réalisation de cette mission, les conducteurs d'engins rencontrent régulièrement des bouches d'irrigations ou autres exutoires non marqués. Lorsque l'herbe est haute, la visibilité est nulle et ces éléments se retrouvent broyés. **Une attention particulière est demandée à toutes les personnes possédant des sorties :**

- Bouche d'irrigation tuyau
- Sortie de drains
- Sortie d'assainissement non collectif (ANC)
- Tuyau ou autres éléments pouvant être cachés par la végétation



DES SOLUTIONS

Il est demandé à toutes les personnes possédant ces types d'exutoires de **signaler ces éléments par un marqueur visuel**. Celui-ci doit être :

- **Au moins de 1,5 mètre de haut pour sortir de l'herbe.** Le marqueur doit être visible malgré la pousse de la végétation. En effet, en période de croissance végétative, l'herbe peut dépasser 1m de hauteur, la visibilité de la bouche est donc nulle.
- **Peint d'une couleur visible.**
- **Lorsqu'un élément sensible est enfoui sous la végétation**, (pompe à nez...), il est demandé aux exploitants-riverains de **nettoyer au plus près les éléments afin de les rendre visibles**. En cas de doute et si vous voyez le chauffeur, n'hésitez pas à aller à sa rencontre pour discuter de la meilleure façon de procéder.



UN RAPPEL

CE SERVICE DE BROYAGE EST ENTIÈREMENT PRIS EN CHARGE PAR LE S.M.B.A.A, AUCUNE PARTICIPATION FINANCIÈRE N'EST DEMANDÉE AUX RIVERAINS. Ce broyage n'est effectué que sur les parcelles dont l'accès est laissé libre.

Le S.M.B.A.A ne prendra pas en charge les dommages causés par le broyage sur les éléments cités précédemment si aucun marqueur visuel n'est installé et visible.

Les services du S.M.B.A.A restent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions :
Contact : 02 41 79 73 81
guillaume.morellato@loireauthion.fr

MODES D'ACCUEIL AVANT TROIS ANS

LE S.I.V.U LOIRE-LONGUÉ, SYNDICAT PETITE ENFANCE SUR 9 COMMUNES, EST EN CHARGE DES MODES D'ACCUEIL DU TOUT-PETIT.

ACCUEIL COLLECTIF

Le S.I.V.U Loire-Longué gère la micro-crèche « La maison des lutins » à Vernantes, la micro-crèche « Les P'tits Mariniers » et le multi-accueil de Longué-Jumelles.

Ces structures sont ouvertes de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Elles accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Dans ces établissements, les enfants sont accueillis par des CAP Petite Enfance et des auxiliaires de puériculture. Les structures accueillent des intervenants autour de la littérature jeunesse, de la musique, etc. La cuisine y est réalisée sur place.

Pour réaliser une demande d'accueil

Rendez-vous sur le site internet « loire-longue.fr » ou demander un dossier d'inscription sur place.

ACCUEIL INDIVIDUEL : LES ASSISTANTES MATERNELLES

Ces dernières années, le territoire Loire-Longuéen a connu un départ massif d'assistantes maternelles ayant fait le choix de déménager, de changer d'activité ou de partir à la retraite. En 2016, elles étaient 107, elles sont désormais 69. A Blou, elles étaient 10 en 2016, elles sont désormais 5 en 2021.



VOUS ÊTES JEUNES PARENTS OU PARENTS EN DEVENIR ?

Le RAM est LE service gratuit qui délivre la liste des assistantes maternelles !

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est devenu Relais Petite Enfance (RPE). Ses missions restent les mêmes :

- Informer les familles en recherche d'un mode d'accueil, les accompagner dans les démarches de contrat, (assistantes maternelles ou gardes à domicile).
- Informer les assistantes maternelles sur leurs droits, mais aussi les informer en matière de pédagogie et d'éducation.
- Accueillir les assistantes maternelles lors de matinée (le mardi à Vernantes).

Les matinées du Relais sont l'occasion pour les tout-petits de jouer avec d'autres enfants de leur âge, d'appréhender en douceur le fait d'être en groupe et découvrir de nouveaux ateliers.

Les assistantes maternelles peuvent se saisir de ces matinées pour évoquer des situations qui les questionnent, découvrir de nouveaux ateliers à proposer aux enfants, et sortir de leur domicile pour rencontrer des collègues.

De même qu'à la micro-crèche, le relais accueille des intervenants autour de la littérature jeunesse, de la musique, etc. Des sorties sont aussi organisées.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Le monde de la Petite Enfance vous intéresse, vous avez à cœur d'accueillir le jeune enfant et sa famille ? Vous souhaitez reprendre un emploi, changer de travail, ou travailler à votre domicile ?

Appelez Marjolaine COUTANT au 06 77 73 91 07 pour échanger et connaître plus sur ce métier d'assistant maternel !

L'école Simone Veil accueille cette année 59 élèves du CE1 au CM2 ainsi qu'une nouvelle enseignante, Mme Christèle NICOLAS, qui a pris en charge la classe des CE1.

Nous effectuerons un Tour du monde virtuel, en partie grâce à la transat Jacques Vabre, mais aussi avec plusieurs activités de découverte sur ce thème : arts, musique, géographie, littérature...

Malgré le contexte sanitaire, nous avons prévu des sorties dans les environs :

- **BIBLIOTHÈQUE DE BLOU**
avec ses bénévoles.
- **VISITE AU MUSÉE DES BLINDÉS À SAUMUR**
pour les CM avec Mr Nouvellet, représentant des Anciens Combattants.
- **PISCINE AU VAL DE THOUET**
pour les CE1-CE2 grâce à l'agglomération Saumuroise.
- **PARTENARIAT AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL** autour du monde des petites bêtes (CE1)
et des vestiges du passé dans les villages (CE2).
- **CONCERT DE L'ONPL**
au mois de mai à Angers pour les CE2-CM



La Rentrée des classes

Les élèves ont également eu plaisir à participer à la vie locale communale : décoration d'Halloween, commémoration du 11 novembre, et bien d'autres à venir.



Décor d'Halloween



CLAS

Malheureusement, le contexte ne permet pas de fête de Noël cette année, mais nous croisons les doigts pour que la traditionnelle fête de fin d'année puisse avoir lieu.



LA VIE ASSOCIATIVE

Coordonnées des Associations



NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE MAIL	TÉLÉPHONE
COMITÉ DES FÊTES	M. PERRAT Fabien	Marionb.fabienp@gmail	06 69 67 90 50
ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES de l'UNITÉ PÉDAGOGIQUE BLOU-NEUILLÉ	Mme GUILLEMET Elise	apeup.blou.neuille@gmail.com	06 31 36 47 60
LOISIRS ET CULTURE	Mme PANTAIS Réjane	dupanloupr49@orange.fr	02 41 52 70 66
LE CLUB DES AMIS DE LA BUTTE	M.NICOLAS Jean-Paul	mc.jp-nicolas@orange.fr	02 41 38 10 60
HARMONIE ST-LOUIS	Mme MOREAU Hélène	jean-francois.moreau@orange.fr	06 74 73 47 48
ESPÉRANCE DE BLOU	M. PANTAIS Roger	dupanloupr49@orange.fr	02 41 52 70 66
SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS	M. NOUVELLET Patrick	pateli.novblou@wanadoo.fr	06 23 95 15 35
EAFC Est Anjou Football Club	M. LHERMITEAU Pascal	estanjoufc@gmail.com	09 63 49 06 47
THÉÂTRE : BLOU'Z COMEDY	M. GUIMAS Arnaud	arnaud.guimas@wanadoo.fr	06 33 64 15 59
BIBLIOTHÈQUE	Mme NICOLAS Christine	mc.jp-nicolas@orange.fr	02 41 38 10 60

En raison de la crise sanitaire, le calendrier des associations vous sera communiqué au fur et à mesure des événements via le site internet et le Facebook de la Commune.



2021/2022 : UNE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE POUR L'APE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE BLOU ET NEUILLÉ !

Cette année, nous sommes ravies de vous annoncer que plusieurs parents ont répondu présents à la traditionnelle réunion de rentrée de l'APE ! Celle-ci s'est tenue le vendredi 24 Septembre 2021, et elle a permis de réunir 9 participantes, dont 5 nouvelles venues. Nous avons pu ainsi expliquer à nouveau le fonctionnement et le but de l'association : aider à collecter des fonds financiers afin de participer aux sorties scolaires des élèves des deux écoles, et surtout célébrer des événements ensemble. Cette réunion fut ainsi l'occasion d'évoquer divers temps forts de l'association.

Par ailleurs, nous reconduirons ensemble diverses actions, au moment des fêtes de Noël, et des marchés, organisées par les deux écoles respectives. Le marché d'Automne, qui s'est tenu à l'école de Neuillé le 18 Octobre dernier, nous a d'ailleurs permis de proposer des produits locaux aux parents d'élèves (fromages de chèvre de chez Julie Migaud à Neuillé et jus de fruit du Verger de la Maison Blanche) Le prochain marché sera maintenant celui du Printemps, de concert avec l'école de BLOU !

BUREAU POUR L'ANNÉE 2021-2022 :

Présidente : Élise GUILLEMET (maman de Paul-CE2 et Gilles-GS)

Trésorière : Mélanie ABGRALL (maman de Maël-CE2 Léo-GS et Juliette-PS)

Secrétaire : Anaïs LE THIEC (maman de Jeanne-CE2 et Valentin-MS)

Sans oublier la participation de l'APE aux Carnavals de chaque école. Ensuite, d'autres idées sont toujours les bienvenues, c'est pour cela que nous souhaitons à nouveau remercier les nouveaux parents qui se sont joints à nous.

Enfin : le point d'orgue de cette année sera bien sûr la **FÊTE DES ÉCOLES**, que nous espérons bien pouvoir mener à son terme cette année !

Et chaque parent sera le bienvenu pour nous aider à organiser tout cela. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook « Ape des écoles publiques de Blou et de Neuillé » pour vous tenir au courant des prochaines réunions si vous souhaitez y participer ; convivialité garantie !



L'équipe du bureau



BON À SAVOIR



L'association propose également de la **VAISSELLE EN LOCATION** pour vos événements privés :

150 couverts, comprenant assiettes plates, verres à pied, flûtes, verres enfants et couverts.

Tarifs :

- 25 € habitants Blou et Neuillé.
- 35 € habitants hors commune.

Contacts :

Mme Abgrall Mélanie

06 87 70 91 61

et Mme Guillemet Elise :

06 31 36 47 60

Adresse mail :

apeup.blou.neuille@gmail.com

ENQUÊTE SIUP

Vous trouverez à l'intérieur du bulletin une enquête concernant le SIUP Blou-Neuillé. Vos réponses ou suggestions nous permettront d'améliorer le fonctionnement des deux écoles. Vous êtes tous concernés. Votre expérience et vos avis nous intéressent.

ANCIENS COMBATTANTS

Mardi 12 octobre les A/C sortent de leur isolement et emmènent les CM2 de Blou (20) visiter le musée des blindés de Saumur accompagnés de leur professeur des écoles, de 4 parents d'élèves et de 3 A/C.

Visite l'après midi, dense et un peu courte (il fallait être de retour à 16h00) avec un public attentif et sage.

Nous n'avons pas tout vu, la collection est trop nombreuse, les enfants vous raconteront.

En bref : l'ergonomie d'un char, les chars de la 1ère guerre, Schneider, Saint Chamond et le FT 17, un des artisans de la victoire, quelques chars français (Somua) et allemands (Panther et Tigre Royal) de la 2nde guerre, quelques hommes célèbres dont Jean Gabin, le plus vieux chef de char de la France, démobilisé à 41 ans en 1945.



Tout cela en 1h30, donc dense et court, la prochaine fois, nous irons le matin avec repas tiré du sac.

Une bien belle après-midi appréciée des enfants comme des adultes.

Madame la Covid nous a permis de célébrer le 11 novembre en présence d'un nombreux public.



COMITÉ DES FÊTES



Après plusieurs démissions dans l'ancien comité des fêtes dont la présidente Natacha Muracciole, une réunion avait lieu vendredi 10 décembre pour la création d'un nouveau bureau en présence du Maire Jean-Philippe Rétif

accompagné de deux adjoints Christophe Boireau et Christian Bréchault.

Seules trois personnes de l'ancien comité des fêtes étaient présentes (Eric Yvon, Laurent Roger et Hélène Pouilly) et ont décidé de continuer l'aventure avec la nouvelle équipe. Fabien PERRAT a été élu président à l'unanimité. Il sera aidé dans sa tâche par le vice-président Christophe Boireau, la secrétaire Hélène Pouilly, vice-secrétaire Jean Pain, la trésorière

Marie-France Boutier, vice-trésorier Julien Rattier et les membres Laurent Roger, Martine Boutier, Kylian Boireau, Eric Yvon, Eric Mourin, Alice Roger, Romain Rattier et Patrick Nouvet. « *Si d'autres bénévoles veulent intégrer le bureau, nous les acceptons bien volontiers* » ont précisé les responsables du nouveau comité des fêtes. La première réunion de préparation pour l'organisation des manifestations pour 2022 aura lieu le 14 janvier à 20 h à la salle de la Mairie.





LE DO IN

est une pratique qui associe auto massages et étirements favorisant détente et vitalité.

Venez partager une heure et demie de bien-être le mercredi soir à 18h30 ou le jeudi matin à 10h à la salle des Fêtes.

En cas de nécessité due à la situation sanitaire, les cours se poursuivent en VISIO.

Contact

Anne animatrice : 06 84 32 63 76

Réjane : 06 44 01 61 03

*Séance découverte offerte.
Pass sanitaire requis.*

LE CLUB DES AMIS DE LA BUTTE

Le Club des amis de la Butte vous donne rendez-vous :

• POUR CHANTER

le mardi matin de 10h à 11h

• POUR JOUER

le lundi et jeudi après-midi de 14h à 18h (jeux de société et ou cartes)

• POUR RANDONNER

à la découverte de notre région le jeudi après-midi de 14h à 18h
Ensuite, nous partageons un goûter.

• NOS SORTIES reprendrons aussi :

sur une journée visite découverte culturelle ou distrayante, pique-nique avec randonnée et jeux de cartes.

• FÊTE DES ANNIVERSAIRES

• Et viendra ensuite notre repas de fin d'année.



BLOU'Z COMEDY



En Mars 2022, le théâtre BLOU'Z COMEDIE ne fera pas de représentation, nous avons eu deux acteurs qui ont abandonné pour raison personnelle.

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES OU D'ACTEURS POUR LA SAISON PROCHAINE 2022/2023.

Venez avec nous sur scène, franche rigolade et pas de prise de tête. Nous nous adaptons toujours suivant les acteurs pour les rôles.

Je vous dis à l'année prochaine.

Contact

GUIMAS arnaud : 06 81 48 84 26

arnaud.guimas@orange.fr



Les 7 bénévoles se sont réunis le 14/09 pour faire le point sur le fonctionnement de la Bibliothèque.

- Il a été décidé de recevoir les adhérents à la Bibliothèque le 2^{ème} samedi du mois de 10h à midi en plus de l'ouverture habituelle du mercredi.

- La cotisation annuelle depuis la création de la Bibliothèque (au siècle dernier !) était restée fixée à 5 Euros par famille : il a été décidé de la porter à 6 Euros en 2022.

- Le port du masque, le Pass sanitaire et les gestes barrières resteront jusqu'à nouvel ordre nécessaires pour l'accès à la Bibliothèque.

- Par ailleurs, il a été décidé en accord avec la Directrice de l'école de revenir à l'organisation normale du prêt aux élèves : le vendredi après-midi, une fois par mois les trois classes viendront successivement dans les locaux de la Bibliothèque accompagnées par leur professeur. Ils pourront par petits groupes de 4 ou 5 élèves choisir 2 livres (Roman,

Documentaire, BD, Manga...) tandis que leurs camarades attendront leur tour en travaillant dans la salle annexe mise à disposition par la municipalité.

Si vous ne fréquentez pas encore notre Bibliothèque, venez nous rendre visite (route de Neuillé) les mercredis ou le samedi vous pourrez nous faire part de vos questions, de vos suggestions.



Le CMJ lors de la lecture du conte au Téléthon



Le CMJ en visite à la bibliothèque



POUR CETTE NOUVELLE SAISON, NOUS ESPÉRONS POUVOIR FAIRE UNE SAISON PLEINE SOUS NOS NOUVELLES COULEURS ET NOTRE NOUVEAU CLUB :

L'EST ANJOU FOOTBALL CLUB poursuit le travail entrepris pour développer le Football au sein des communes de Jumelles, Blou, Saint Philbert du Peuple et des Bois d'Anjou. Aujourd'hui, l'école de Football de l'E.A.F.C compte plus de 150 licenciés et elle est représentée dans les catégories de jeunes (masculines et féminines).

Les 3 équipes seniors sont encadrées par Mathieu BRETON (entraîneur principal) et David CHAUVINEAU (entraîneur adjoint). Elles évoluent en 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} division et une équipe Loisirs.

Pour que le football reste un sport populaire et abordable, le prix de nos licences reste raisonnable (entre 40 et 50€ pour les jeunes et 70€ pour les seniors).

Nous effectuons des rotations sur tous les équipements sportifs de nos communes.

Nous invitons tous les jeunes désirant pratiquer le football à rejoindre l'E.A.F.C pour continuer à développer l'état d'esprit du club : **Convivialité, fraternité et fair-play.**

Un grand merci à tous nos sponsors qui nous soutiennent et nous permettent de pratiquer notre passion dans cette période compliquée.

L'E.A.F.C remercie les municipalités pour leur soutien indéfectible et tous ses bénévoles qui œuvrent pour le club permettant l'évolution de nos jeunes et de nos seniors. Nous proposons aux personnes désireuses de se former comme dirigeant ou arbitre l'accès à différentes formations mises en place par le district.



Vous pouvez suivre les activités du club sur son site internet : <https://www.estanjoufc.com>

2021, une année en demi-teinte. Nos activités ont pu reprendre qu'à compter du printemps. Si cette reprise était impatiemment attendue, elle s'est faite doucement. Nous avons profité de cette fermeture imposée, pour faire re-surfacer notre jeu de boule pour le plus grand bonheur de nos sociétaires et de leurs invités.

Aujourd'hui les parties amicales et les concours ont repris dans la bonne humeur. Notre premier concours « *le challenge de la butte* » a réuni 31 équipes. Nous avons aussi accueilli plusieurs parties de challenges fédéraux « *challenge Combier et challenge aggro ville de Saumur* ». L'équipe de Laurent ROGER, Gilbert ROGER et David GALAUP est arrivée 3^{ème} au challenge Combier. Bravo à vous et merci à tous les joueurs qui représentent notre société à l'extérieur.

Nos regards se tournent avec gourmandise vers 2022. Nous allons enfin pouvoir fêter les 120 ans de notre société. Cette manifestation initialement prévue en 2020 puis envisagé un bref moment en 2021 va pouvoir être organisée le 25 juin 2022. Les préparatifs sont en cours, alors à vos crayons et agendas et bloquez cette date pour passer ce moment convivial avec nous.

Bien entendu prenez connaissance du calendrier de nos manifestations de 2022, nous vous accueillerons avec plaisir.



Le bureau du Club de l'Espérance



CALENDRIER 2022

- **SAMEDI 10 JANVIER**
Début Challenge des Invités
- **SAMEDI 09 AVRIL**
Finale Challenge des Invités
avec repas Salle des Amis
de la Butte
- **LUNDI 11 AVRIL**
Début Challenge Daniel Roy
- **SAMEDI 14 MAI**
Finale Challenge Daniel Roy
- **LUNDI 09 MAI**
Début Challenge des 120 ans
- **SAMEDI 25 JUIN**
Finale Challenge des 120 ans
avec soirée dansante Place
de la Mairie
- **SAMEDI 10 SEPTEMBRE**
Repas annuel de l'Espérance
Barnum Blou'z Comédy
- **LUNDI 05 SEPTEMBRE**
Début Challenge de l'Espérance
- **LUNDI 10 OCTOBRE**
Début Challenge
Inter Associations,
Inter quartiers (sous réserve)
- **2 ET 3 DÉCEMBRE**
24 heures de la Boule de fort
- **SAMEDI 10 DÉCEMBRE**
Finale Challenges de l'Espérance
et Inter Associations
avec repas à la salle des Fêtes

LES SAISONS

Printemps



Été



Automne



Hiver

J	O	U	R	N	A	U	X	P	O	L	L	E	R	I	E		S
M	E	N	A	R	D	E	R	I	E	L		A	P	Y	R	Y	E
I	E	R	E	U	L	E	B	R				C	E	A	E	A	L
R	I	A	L	E	B	O	U	T	O	N	D	O	R	R	I	N	L
P			M	A	R	A	T	A	I	S	E	M	R	E	N	A	I
M	O	N	T		D	U	T	I	E	R	I	M	A	H	I	H	U
S	I	N	U	A	M	P	E	E	E			E	Y	C	T	C	O
N	B		C	R	G	A	U	G	R	I	E	R	E	U	R	H	T
O	O		H	H		V	M	L			U	C		O	A	E	A
I	I		A	U	A	E	U	I	R	A		E		N	M	M	P
T	S	T	N	E	G	U	S	S	U		U	E	I	O		I	E
A	M	O	D	T	A	I	S	E		G	I	R	N	C	E	N	T
N	E	U	O	T	R	V	E	S	N	R	O	D	E	R	V	B	I
4	S	R	N	E	E	A		O	I	M	E	N	R	A	I	O	T
R	A	N	N	R		L	L	A	P	S	T	E	C	V	L	U	E
U	N	E	I	I		O	M	M	I	R	S	P	H	A	L	L	C
O	G	S	E	E		N	A	R	A	P	E	O	A	U	E	E	O
C	E	O	R	O	C	H	E	L	L	E	T	N	T	X	M	V	U
4	R	L	E	F	C		E	A	N	R	N	T	A	O	I	A	D
C	I	S	S	R		S	T	I	E	R	A	A	I	R	N	R	R
O	E	O	P	E		E	B	R	U	I	N	V	G	M	S	D	E
Q	R	U	E	C	S	I	E	E	I	E	R	R	N	E	E		
U	E	V	R	H	T	R	L	A	L	R	E	I	E	A	U		U
E	I	E	A	O	N	E	A	U	L	E	V	N	R	U	L		A
L	T	N	N	T	E	N	I		E	S			S	E			E
I	U	E	C		V	G	R	A	N	D	M	A	R	A	I	S	N
C	O	T	E		4	A	C	A	C	I	A	M	A	U	N	Y	G
O	R	S		L	O	G	E	E	R	E	I	N	I	B	O	R	I
T	P	O	U	C	H	E	S	T	H	U	B	E	R	T			V
S	H	A	U	T	M	A	R	T	R	A	S	V	O	R	N	A	Y

ACACIA
BEL AIR
BELUERE
BOIS
BOUTON D'OR
BUTTE
CENTRALE
CHAMP MORIN
CHANAY
CHANDONNIERES
CHATAIGNIERS
CHAUSSIS
CHEMIN BOULEVARD
COMMERCE
COQUELICOTS
DUTIER
EGLISE

ESPERANCE
FRECHOT
GAGNERIES
GARE
GAUGRIERE
GRAND MARAIS
HAUT MARTRAS
HUETTERIE
JOURNAUX
LAIREAU
LOGE
LONGUE
MAIRIE
MARATAISE
MARTINIERE
MAUNIS
MAUNY

MENARDERIE
MESANGERIE
MODTAIS
MONDESIR
MONT
MUSSE
NEUILLE
ORMEAU
OUCHERAY
OUCHE ST HUBERT
PATOUILLES
PAVE
PERRAY
PERRIERES
PETITE COUDRE
PIERRES PLATES
POLLERIE

PONT AVRIN
PROUTIERE
RAVAUX
ROBINIERE
ROCHELLE
RUAU
SOUVENETS
TOURNESOLS
VALON
VERNANTES
VIGNEAU
VILLEMINSEUL
VORNAY
4 COUR 4 NATIONS
4 VENTS

Question : Quel est le nom du Maire de Blou en 1815 (élu en juillet 1815) ?

Visites des Sénateurs et Député



Sénateur Stéphane PIEDNOIR



Député Anne-Laure BLIN



Sénatrice Catherine DEROCHE

Réparation de la Bascule par des bénévoles et habitants de la Commune

